



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

## SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2011 Volume 13 - numéro 12

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 15 février 2011 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano).

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Louise Cassitat, Anne-Marie Morin, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Ghislain Morin, commissaires, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absent : Monsieur France Dubé, commissaire.

### PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2011 - # 11
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Embauche d'une orthopédagogue
  - 6.2 Rapport statistique du Programme d'aide aux employés
  - 6.3 Colloque régional de la FCSQ du 26 mars 2011
  - 6.4 Bourse «Pro-Jeunes»
  - 6.5 Conventions de gestion et de réussite éducative
  - 6.6 Gala des mérites scolaires primaires et secondaires
  - 6.7 Abolition de poste – personnel de soutien
  - 6.8 Contrat du directeur général
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-568-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2011 - # 11

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2011 - # 11 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-569-CE)

## CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle la parution du journal «L'Horizon», volume 4, numéro 2, février 2011.

LU la lettre de monsieur Serge Fortin, à titre de président de la Coalition pour le maintien des comtés en région, qui remercie la Commission scolaire de son appui en vue de contrer la disparition de circonscriptions électorales en région à la faveur de la révision de la carte électorale du Québec.

## EMBAUCHE D'UNE ORTHOPÉDAGOGUE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que le conseil des commissaires a autorisé l'ouverture d'un poste d'orthopédaogogue professionnel au secondaire suite à l'ajout de ressource par le MELS dans le cadre du renouvellement de la convention collective nationale du personnel professionnel. Monsieur D'Amours précise que le comité de sélection recommande l'embauche de madame Karen Lavoie.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** l'obtention d'une subvention récurrente du MELS pour l'ajout de ressource professionnelle à compter de l'année scolaire 2010-2011;

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2011-609-CC;

**CONSIDÉRANT** la recommandation unanime des membres du comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**D'engager** madame Karen Lavoie comme orthopédaogogue professionnelle au secondaire à un poste régulier, temps plein (35 heures/semaine), à compter du 28 février 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-570-CE)

## RAPPORT STATISTIQUE DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente le rapport statistique, déposé séance tenante, sur l'utilisation du Programme aide aux employés pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010.

## **COLLOQUE RÉGIONAL DE LA FCSQ DU 26 MARS 2011**

On confirme le nom des commissaires qui désirent se rendre au colloque régional de la FCSQ qui se tiendra à Rimouski le 26 mars prochain.

## **BOURSE «PRO-JEUNES»**

On confirme que les commissaires, mesdames Louise Cassinat et Marie-Jeanne Lebel, assisteront à la remise des bourses «Pro-Jeunes» lors de la soirée organisé par le Groupe Pro-Jeunes du Transcontinental pour la remise de bourses aux jeunes méritants.

## **CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, explique le processus qui a été mis en place afin que les écoles procèdent à la rédaction de leur convention de gestion et de réussite éducative. Un échéancier pour le dépôt de ces conventions a été élaboré et monsieur D'Amours souligne que celui-ci est respecté. Conformément à l'échéancier, 3 conventions sont maintenant déposées et celles-ci reflètent bien tout le sérieux que l'exercice réclame.

Monsieur D'Amours suggère aux commissaires que les directions d'établissement viennent présenter au conseil des commissaires, à compter de l'année scolaire 2011-2012, les conventions de gestion et de réussite éducative qu'ils mettront en œuvre dans leurs écoles.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

## **GALA DES MÉRITES SCOLAIRES PRIMAIRES ET SECONDAIRES**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, désire confirmer auprès des commissaires si la Commission scolaire doit continuer d'attribuer annuellement une somme d'argent aux écoles pour le Gala du mérite scolaire.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et ils soulignent leur accord. Tous conviennent d'attribuer un montant de 600 \$ pour une école de niveau secondaire et 250 \$ pour une école de niveau primaire. Ce montant d'argent doit être attribué seulement s'il y a tenue effective d'un Gala du mérite scolaire. De plus, on souligne qu'il serait judicieux que les commissaires des quartiers où se situe l'école qui organise le Gala remettent les bourses attribuées au nom de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

## ABOLITION DE POSTE – PERSONNEL DE SOUTIEN

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, explique qu'il y a lieu d'abolir au plan d'effectif du personnel de soutien, un poste à temps partiel d'agent de bureau, classe 2 (24,5 heures/semaine) aux Services financiers. En effet, le besoin de personnel se situe plutôt au niveau d'un poste d'agent de bureau classe 1 et ce, pour un nombre d'heures équivalent.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les besoins des Services financiers;

**CONSIDÉRANT** que le poste est vacant depuis le 14 février 2011;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

D'abolir le poste d'agent de bureau classe 2 (24,5 heures/semaine) aux Services financiers à compter du 15 février 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-571-CE)

## CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, souligne qu'on a oublié de procéder à la signature du contrat d'engagement du directeur général conformément à la résolution numéro 2010-508-CC. Il procèdera donc à la signature de celui-ci dans les prochains jours comme autorisé par ladite résolution.

## DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

## NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait part des messages de félicitations pour les naissances et des messages de condoléances qui ont été acheminés au nom de la Commission scolaire aux employés concernés.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**PROCHAINE SÉANCE**

Le 1<sup>er</sup> mars 2011 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

**CLÔTURE**

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-572-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale